

# CAP METIERS DE LA COIFFURE

Diplôme de niveau 3 - RNCP 39266\*

## Modalités d'accès :

### En alternance :

Entre 15 et 29 ans, en contrat d'apprentissage\*

\*Aucune limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés

Après 29 ans, en contrat de professionnalisation pour : les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH, ou bénéficiaires d'un contrat aidé.

En formation continue : Adultes demandeurs d'emplois, reconversion ...



## Pré-requis / Modalités d'inscription :

Pour l'alternance, il est nécessaire de trouver un employeur souhaitant vous recruter en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le CFA dispose d'un service relation entreprises qui peut vous accompagner dans vos recherches.

Pour la formation continue : après entretien avec le Pôle formation continue du CFA.

## Durée et coût :

La formation se déroule sur 2 ans avec possibilité d'allonger ou de réduire la durée à 1 an si vous êtes déjà titulaire d'un diplôme.

Pour l'Alternance : formation **gratuite et rémunérée** entre 29% et 100% du SMIC (selon l'âge)

Pour la formation continue : à partir de 12€/heure, sur devis personnalisé

## Objectifs : Compétences et Aptitudes

Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure est un professionnel qualifié. Il est compétent dans l'accueil, le conseil et la vente de services et de produits, les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle mixte.

Compétences : Diagnostic, Mise en oeuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires, Réalisation des techniques de base de coiffure (coupe, couleur, forme), Accueil, Prise de RDV, Conseil et vente de services, matériels et produits.

## Déroulé de la formation :

### Modalités pédagogiques :

Formation en alternance : 100% présentiel et en alternance dans une entreprise.

Formation continue : 100 % présentiel avec stages obligatoires en entreprises

Enseignement professionnel (pratique, technologie, biologie appliquée, Arts, RCPAE, PSE) : 23 heures/semaine

Enseignement général (Français, Histoire/Géo EMC, Maths, Sciences physiques et chimie, Anglais, EPS) : 12 heures/semaine

Dispense des matières générales si titulaire d'un diplôme de niveau 3 à minima

**Moyens** : Atelier professionnel équipé et rénové, salles de formation générale, salle informatique

**Pédagogie** : formateurs expérimentés et professionnels, livret de suivi d'apprentissage.

Prise en compte des difficultés d'apprentissage éventuelles avec possibilité de bénéficier d'un parcours de formation individualisé.

## Modalités d'évaluation :

Epreuves ponctuelles en fin de formation

Acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rnkp/39266/>

**Poursuite d'Etudes :** Brevet Professionnel Coiffure  
Bac professionnel Coiffure, CS



Taux de réussite à l'examen 2025  
CAP Coiffure : 92.5%

Pour candidats 49 présentés

Taux de poursuite d'études après le  
CAP Coiffure : 87% en 2024



FACULTÉ DES MÉTIERS  
ÉCOLE HÔTELIÈRE  
DE CANNES

\*Certifié par le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse  
Date de début des parcours certifiants : 01/09/2024



FACULTÉ DES MÉTIERS  
ÉCOLE HÔTELIÈRE  
DE CANNES



## Le CFA :

Avec 40 ans d'expérience en matière de formation et d'alternance, la Faculté des Métiers/École Hôtelière de Cannes prépare 800 jeunes et adultes par an à des diplômes d'État allant du CAP au BTS, dans les domaines suivants : Métiers du Commerce, Métiers du Tourisme/Hôtellerie/Restauration, Métiers de l'Artisanat.

## Pourquoi se former chez nous ? :

- Un réseau de + de 600 entreprises partenaires qui nous font confiance
- Un taux moyen de 85,5% de réussite aux examens
- Un accompagnement personnalisé et un suivi individuel avant, pendant et après votre formation
- Une équipe pédagogique impliquée et expérimentée
- Des effectifs réduits en atelier pratique favorisant les apprentissages
- Des plateaux techniques performants et neufs
- Un partenariat exclusif avec la ville de Cannes
- Des actions de mobilité internationale



Taux d'insertion  
professionnelle 2024 : 50%

Même métier : 100%



## Nous sommes là pour vous aider !

Après entretien avec le référent handicap du CFA, nous pourrons vous proposer :

- Un parcours de formation personnalisé : horaires aménagées, supports de cours adaptés, allongement éventuel de la durée de la formation ...
- La mise à disposition de matériel adapté
- Un accompagnement pour les demandes d'aménagement des examens

## Contacts :

### Faculté des Métiers / Ecole Hôtelière de Cannes

54/56 rue de Cannes - 06150 CANNES LA BOCCA

Accueil / Standard : 04.93.90.43.53

Service inscriptions : 04.93.90.43.50

Service Relations entreprises / recrutement : 04.97.06.44.19 /  
04.89.82.23.59

Référent handicap / Mobilité : 04.89.82.22.58

Service formation continue : 04.97.06.47.78 / 04.97.06.49.76

### Pré-inscription



[contactcfa@ville-cannes.fr](mailto:contactcfa@ville-cannes.fr)



[facultedesmetiers.cannes.com](http:// facultedesmetiers.cannes.com)



[facultedesmetiersdecannes](https://www.facebook.com/facultedesmetiersdecannes)



[faculte\\_des\\_metiers\\_cannes](https://www.instagram.com/faculte_des_metiers_cannes)



FACULTÉ DES MÉTIERS  
ÉCOLE HÔTELIÈRE  
DE CANNES

